

# PRISON DE FEMMES

Antonine

**raconter la vie**

## *Immersion dans une prison de femmes.*

---

Cette immersion de quelque mois dans une prison de femmes a été planifiée pour une étude universitaire, car j'avais choisi le milieu carcéral parmi mes terrains de recherche. Ce centre pénitentiaire pour femmes est aujourd'hui fermé.

Obtenir l'autorisation administrative pour pénétrer ce milieu spécifique est un cheminement long, rigoureux et exigeant. Après une demande officielle auprès des instances pédagogiques, la requête passe obligatoirement par le commissariat de police de notre lieu de résidence qui évalue les motifs de sollicitation. L'école spécialisée de la prison de M. dépend de l'Éducation Nationale. Cette école comprend un directeur, des enseignants spécialisés, des enseignants horaires agrégés ou certifiés, des conseillères d'orientation psychologues et un secrétariat. Dans le quartier des femmes, il y avait une seule et unique enseignante à temps complet, et des intervenants ponctuels pour l'anglais ou l'enseignement professionnel. Dans la salle de cours au mobilier restreint, le matériel pédagogique était limité mais suffisamment adapté au milieu. Cette salle était grande et assez lumineuse car elle donnait sur la cour intérieure, ce lieu de promenade qui s'ouvre exclusivement aux nuages. Pour marcher un peu dans cet univers exigu, les femmes incarcérées y tournaient indéfiniment le long des murs imposants, comme un hamster qui s'épuise dans sa petite roue.

Les détenus, hommes et femmes confondus, peuvent aussi s'inscrire aux différents cours par correspondance car l'école spécialisée des prisons de M. travaille en synergie avec nombre de partenaires : l'inspection académique du département, le GRETA ou groupement d'établissements pour la formation professionnelle, AUXILIA pour l'enseignement par correspondance et le tutorat individualisé, le GENEPI ou groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées pour l'enseignement individuel, enfin le CNED ou centre national d'enseignement à distance. Les détenus peuvent se présenter à tous les examens : CFG (certificat de formation générale), CAP, BEP, BAC, etc. mais le repérage des illettrés reste un domaine sensible.

La population carcérale présente majoritairement un niveau d'études et de qualification très faible, le taux d'illettrisme y est plus élevé qu'au sein de la population générale. Le repérage des illettrés qui a été mis en place à l'entrée des établissements pénitentiaires depuis 1996 confirme ce constat, et permet de mieux mesurer le niveau d'un phénomène massif d'exclusion, aggravé par les conditions de vie en prison. Ce profond illettrisme empêche les détenues de déchiffrer les documents, consignes et journaux, ce qui constitue un obstacle majeur à leur future réinsertion sociale et professionnelle.

Le quartier carcéral avait une moyenne d'occupation de 50 femmes. Les mineures, une dizaine maximum dans l'année, ne restent que pour des temps très restreints. 50 % des femmes sont condamnées et purgent leur peine si celle-ci est inférieure à 2 ans, sinon elles sont en attente d'un transfert pour une centrale pénitentiaire. Les 50 % restantes sont des prévenues, tous types de délits confondus : vol, drogue, infanticide, etc. Une nursery peut héberger 4 mères et leurs enfants pendant 18 mois.

Ce « dedans » selon l'expression courante en milieu carcéral, est éprouvant pour celui du « dehors » qui veut le pénétrer : régulièrement l'identité est exhibée, le sac vidé, les poches inventoriées, les portes sans fin déverrouillées et verrouillées lors des passages dans les sas grillagés et successifs qui s'emboîtent comme un jeu de Tetrix plus angoissant que ludique. Parfois les portes de la salle de cours restaient impitoyablement bloquées, car une pensionnaire avait eu la maladresse de disparaître temporairement du champ de surveillance des gardiennes porte-clefs. Une fois, j'ai attendu devant une porte ouverte : dans ce milieu fermé, j'ai très vite oublié que je pouvais simplement la pousser.

Je m'attendais, très naïvement, à rencontrer des femmes marginalisées. Or, elles avaient les mêmes expressions que toutes les femmes, épouses et mères. Elles étaient belles au regard et s'entraidaient parfois de conseils esthétiques. Elles parlaient de l'amour pour leurs enfants et de celui de leurs parents. Mais plus souvent elles exprimaient le doute, la honte, la souffrance, pleuraient, riaient, et parfois présentaient des colères et des violences extrêmes. Elles exprimaient les mêmes mouvements d'humeur qu'« au dehors » au quotidien, en plus irrépessibles et tempétueux.

Les deux groupes de travail de six à dix personnes étaient construits sur la

base du volontariat, des jeunes adultes, de niveaux scolaires variés niveau VI au vétérinaire en passant par la jeune étudiante universitaire incarcérée pour drogue et récidive. Ces femmes étaient majoritairement françaises, parfois « natives au carré » ou d'origine multiculturelle : maghrébine, allemande, roumaine, suisse et asiatique. L'unique enseignante du milieu participait activement aux groupes de travail. Elle assistait aussi les stagiaires.

J'échangeais avec ces femmes tourmentées qui comprennent mal qu'elles doivent se résigner à subir des entraves à leur liberté. Elles apprennent à se taire mais aussi à perdre leurs repères.

J'avais planifié un travail de réflexion et d'analyse sur la pédagogie de l'erreur, entamé avec le premier groupe de travail, comme je le faisais systématiquement en « dehors » avec des groupes d'autres milieux. Au cours de la séance, je me suis aperçue que l'expression « pédagogie de l'erreur » était interprétée par cet auditoire particulier dans un sens punitif douloureux et angoissant, ce qui m'a fait remettre en question mes propres stratégies et supprimer ces exercices avec le second groupe. Nous avons commencé à nous rencontrer. Certaines confiaient alors leur souffrance, leur vécu personnel et familial, le stress du milieu, la « faute » à l'origine de la décision judiciaire. J'ai partagé leur désespérance et leur éventuel projet d'avenir. Elles m'ont livré leur féminité, exposé parfois leur faible projet de reconstruction, tout en sachant qu'il serait fortement retardé par de longues années d'incarcération. Elles demandaient empathie et compréhension. Parfois en échange, je recevais un dessin (don interdit par l'administration pénitentiaire) et des confidences respectueusement écoutées.

J'ai appris à apprécier cette femme d'une trentaine d'années, psychologiquement déchirée, sans formation, le corps lourd, les jambes fatiguées. Elle était incarcérée pour l'infanticide de son très jeune enfant dans un moment de dépression. Elle était alors mariée, l'assistante sociale devait régulièrement la visiter, mais pourquoi ce jour-là, l'avait-elle oubliée ? Elle est condamnée pour de nombreuses années et attend son transfert pour l'une de ces prisons où l'on s'inscrit pour la durée. Aujourd'hui divorcée, elle survit péniblement au remords de son geste pour l'enfant qu'elle aimait. Son frère assure sa survie en finançant ses quelques petits besoins quotidiens non satisfaits par l'administration pénitentiaire, car sa mauvaise santé ne lui permet pas de travailler régulièrement au sein des ateliers, et de régler tous

les frais inhérents à son ordinaire journalier. Elle rêve, plus tard, de reconstruire sa vie avec le prisonnier qu'elle a rencontré un jour, entre deux fourgons, au Palais de Justice. Elle a appris qu'elle pouvait encore plaire à un homme, même si elle sait que demain elle ne pourra plus procréer.

D'elle, j'ai appris les affections de l'irréversible, les espoirs dans ce temps immuable, les silences imposés et les humiliations réprimées pour se faire oublier dans ce milieu oppressant. D'elle, j'ai bu les dures paroles de l'enfermement : « Ici, on souffre comme dehors. On a mal, on a faim, on a soif. Les murs sont froids l'hiver et transpirent l'été. Oui, les murs transpirent et moi aussi souvent j'ai froid, j'ai chaud, j'ai faim et j'ai soif... »

\*

Le milieu carcéral ne m'était pas inconnu car je l'avais pénétré antérieurement en position de soignante auprès d'une population alors majoritairement masculine. J'avais alors remarqué des manifestations comportementales du corps, notamment des automutilations volontaires et répétées. Les femmes présentent des signes « apparemment » moins violents mais plus cachés et sensibles. Avec le temps, le corps se donne cruel, blessé. La désespérance devient une inclinaison. Chez tous ces êtres souffrants dont le corps est aliéné aux difficultés de l'existence, les troubles psychosomatiques progressent et les participations au groupe en sont fréquemment affectées.

J'ai vite pris conscience des limites de mon intervention pédagogique. Ce programme devait répondre à une urgence : la fonction réparatrice du sujet, pour permettre à chaque individu de découvrir son propre potentiel producteur d'activité. La structure pénitentiaire développe une nouvelle marginalité avec son lot d'espaces distribués, de temps organisés, de contraintes motivées et d'espoirs étouffés. Enfin, trop souvent la faiblesse identitaire est aussi accentuée par des hommes du Droit, moralistes habités d'une vertu absolue, qui conjuguent avec excès au présent et au passé le jugement de valeur et le jugement de réalité.